



je connais mon banquier je connais mon banquier



je connais mon banquier je connais mon banquier

## La sélection des valeurs les plus étoilées pour votre assurance-vie

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

## Investir

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier



Que nous réserve l'avenir? C'est une question que chacun de nous se pose sans pouvoir y répondre avec certitude. Il est donc important de pouvoir assurer son avenir financier et celui de sa famille. Grâce à son cadre fiscal privilégié, l'assurance-vie vous offre l'opportunité de rémunérer dans d'excellentes conditions votre épargne à long terme, vous permettant ainsi de constituer pour vous-même et vos proches une protection efficace contre les imprévus de la vie liés à l'âge, la maladie ou l'accident.

Comment choisir le bon contrat? Comment accéder aux meilleurs gérants de fonds? Comment concilier prudence et performance? Quel risque prendre? Voilà certaines questions que se pose tout investisseur. La réponse de la Banque Cantonale de Genève (France) SA tient en un concept: **BCGE Best oflife**


2



La Banque Cantonale de Genève (France) SA (la BCGEF) vous propose un contrat d'assurance-vie<sup>1</sup>, **BCGE Best oflife**, qui intègre une sélection de produits financiers diversifiés et des solutions de gestion patrimoniale adaptées à vos objectifs financiers dont la BCGEF assume la gestion.



## Pourquoi une assurance-vie?

 L'assurance-vie est un instrument de gestion patrimoniale incontournable. Elle permet de bénéficier d'avantages sur le plan fiscal et successoral tout en optimisant la gestion des avoirs placés, afin de, selon le cas:


- Mieux gérer votre patrimoine et le faire fructifier
- Augmenter vos revenus à l'âge de la retraite
- Transmettre votre patrimoine et organiser votre succession

De part sa simplicité de mise en place et sa souplesse d'utilisation, l'assurance-vie est l'outil de gestion et de planification successorale par excellence.

Il vous permet ainsi de:

- Désigner librement les bénéficiaires
- Conserver l'entière disponibilité de votre capital
- Gérer et valoriser votre capital à votre guise

## BCGE Best oflife


 Le principe? Pour investir un capital dès € 100'000.--, vous optez pour un contrat d'assurance-vie multi-supports de type BCGE Best oflife, vos versements, étant investis dans des fonds libellés en Euros.

Vous vous verrez attribuer ainsi, à l'occasion de chaque versement dans BCGE Best oflife, un nombre de parts d'un Fonds interne en fonction du montant versé. Ce Fonds interne est constitué d'actifs financiers dont la BCGEF assure la gestion. La valeur des parts du Fonds interne évoluera en fonction de la valeur de ses actifs. Au terme de BCGE Best oflife, vous recevez un capital égal à la valeur de la somme de vos parts<sup>2</sup> dans ce Fonds interne.


Selon votre degré de tolérance au risque, nous déterminons avec vous la structure du portefeuille adaptée à vos besoins personnels – défensive, équilibrée ou dynamique. Votre capital est alors placé dans un Fonds interne comprenant une gamme d'actifs financiers rigoureusement choisis, par une sélection des meilleurs fonds internationaux en actions. Avec une seule préoccupation: préserver et faire croître votre capital. Vous disposez donc d'un produit idéal pour vos placements à moyen et long terme. De plus, vous bénéficiez d'un avantage fiscal et successoral.

<sup>1</sup> Ce contrat individuel d'assurance sur la vie est un contrat de la compagnie d'assurance Investifrance  
<sup>2</sup> Net de frais

## 1. A qui s'adresse le BCGE Best oflife?

 Le BCGE Best oflife concerne tous ceux qui savent que, pour réaliser des performances solides et durables, il faut une gestion méthodique et structurée. Accessible dès € 100'000.–, le BCGE Best oflife vous permet de bénéficier aisément d'une gestion privée efficace<sup>3</sup>, dans le cadre privilégié d'un contrat d'assurance-vie.


## 2. Comment fonctionne le BCGE Best oflife?

 Le BCGE Best oflife est un contrat d'assurance-vie. Nous investissons vos versements dans:

- Des actifs monétaires
- Des obligations rigoureusement choisies pour la qualité de leur émetteur (de type "AAA" ou "AA")
- Une sélection des meilleurs fonds internationaux de placement en actions


Selon l'évolution des marchés et votre profil de risque, notre équipe d'analystes détermine la meilleure allocation d'actifs.

## 3. Comment les fonds de placement en actions sont-ils sélectionnés?

 Notre équipe suit en permanence un univers de 4'000 fonds de placement investis dans le monde entier, tous gérés de façon indépendante. A partir de nos analyses, nous effectuons une sélection méthodique et rigoureuse des meilleurs fonds. Ils doivent non seulement avoir des performances démontrées, mais la qualité de leur gestion doit également être irréprochable.


Pour garantir indépendance et transparence, aucun fonds du Groupe Banque Cantonale de Genève n'est intégré dans les portefeuilles. C'est là une différenciation importante de la BCGEF en égard à la plupart des propositions de nos concurrents.

## 4. Quelle est notre approche des risques?

 Notre approche est, sur le fond et par conviction, plutôt conservatrice et prudente. La prise de risques est mesurée, suivie et contrôlée. L'allocation des actifs permet d'obtenir une répartition adéquate, selon votre profil, entre gain en capital et rendement. Cette répartition est en permanence ajustée pour tenir compte de l'évolution des marchés.

4

## 5. Comment le profil de risque d'un investisseur est-il défini?

 Un entretien approfondi avec un gestionnaire de la BCGEF permet de préciser votre degré de tolérance au risque et votre horizon d'investissement. Cet entretien est déterminant pour choisir le Fonds interne le mieux adapté à vos besoins personnels:

**BCGE Best oflife "défensif"**, privilégiant la préservation du capital et le rendement. Pour le BCGE Best oflife défensif, la répartition des placements peut varier de la façon suivante:



**BCGE Best oflife "équilibré"**, s'attachant à réaliser un équilibre entre valeurs à rendement fixe et gains en capitaux. Pour le BCGE Best oflife équilibré, la répartition des placements peut varier de la façon suivante:



**BCGE Best oflife "dynamique"**, mettant l'accent sur la réalisation de gains en capitaux tout en maintenant une part investie en obligations. Pour le BCGE Best oflife dynamique, la répartition des placements peut varier de la façon suivante:



## 6. Quel est l'horizon de placement du BCGE Best oflife?



Le contrat d'assurance-vie BCGE Best oflife vise à obtenir la meilleure performance possible sur le long terme en tenant compte de l'avantage fiscal. Dans cette perspective, la durée

de placement minimum, pour bénéficier des avantages fiscaux, est de huit ans. Aussi, c'est dans la durée que votre fortune pourra s'apprécier et c'est dans cette logique que nous agissons.

## 7. Quels sont les frais de gestion?



La tarification du BCGE Best oflife est basée sur un forfait tout compris ("all in fee") très avantageux. Ce forfait comprend la gestion du contrat d'assurance-vie, la constitution du portefeuille, son suivi permanent et tous les frais de fonctionnement tels que, entre autres, courtages, taxes de

bourse, commissions d'entrée et de sortie des fonds de placement, droits de garde des titres.

Il inclut également une information régulière portant sur l'évolution de votre portefeuille et sur la stratégie de placement de la BCGEF.

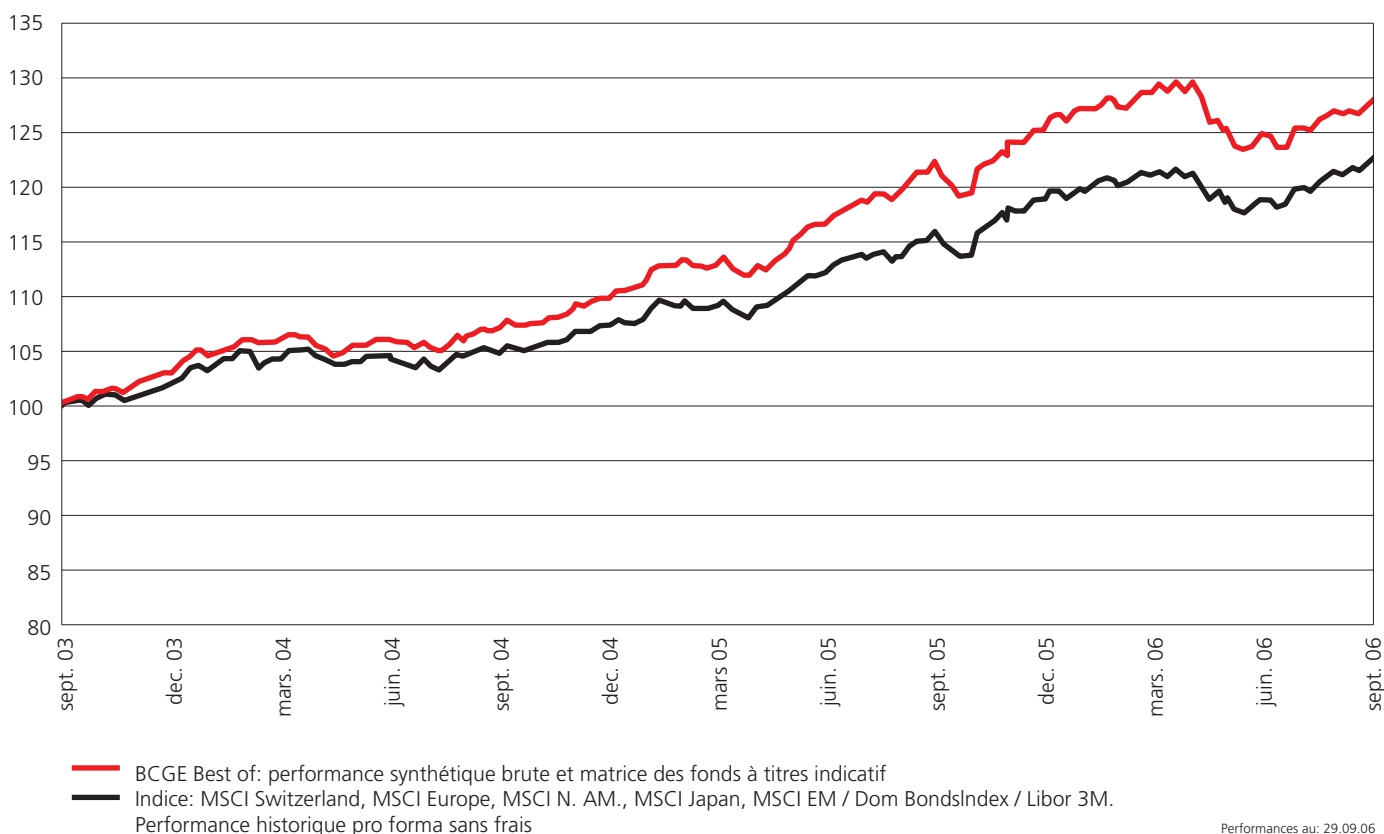
## 8. Quelles sont les performances?




Les performances dépendent en premier lieu de l'évolution des marchés financiers. Elles varient ensuite selon la classe de risques retenue: un portefeuille dynamique aura des performances sensiblement plus élevées qu'un portefeuille défensif en période boursière favorable, alors qu'il sera plus

fragile lorsque les marchés boursiers seront orientés à la baisse. Investlife France s'engage sur le nombre de parts de Fonds interne géré par la BCGEF correspondant à chacun de vos versements<sup>4</sup>. La valeur de la part de Fonds interne n'est pas garantie et est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

### Performance 3 ans



## 9. Quelle est la fréquence des informations?

 Chaque mois, nous publions les informations concernant les fonds qui composent le Fonds interne dont vous détenez des parts. Ces informations vous permettent de suivre l'évolution de votre capital. En outre, chaque année, nous vous adressons un relevé complet du portefeuille des actifs composant le Fonds interne. Enfin, votre conseiller se tient à votre disposition pour toute précision.

## 10. Un contrat multi-supports avec une gestion active

 BCGE Best oflife vous permet de recevoir au terme de votre contrat, le capital, les intérêts et les plus-values générées<sup>5</sup>.

Il permet également de protéger votre famille ou vos proches: en cas de décès, le capital constitué est transmis aux bénéficiaires désignés dans des conditions fiscales favorables.

## 11. Une fiscalité particulièrement intéressante<sup>6</sup>

 Vous bénéficiez des avantages fiscaux liés au régime de l'assurance-vie:

Au terme de votre contrat, ou en cas de retrait partiel ou total, les revenus et plus-values sont imposables à votre choix:

> soit par intégration dans le barème progressif de l'impôt sur le revenu

> soit par prélèvement forfaitaire de:

- 35%<sup>7</sup> en cas de sortie entre 0 et 4 ans + prélèvements sociaux (11%),
- 15%<sup>7</sup> en cas de sortie entre 4 et 8 ans + prélèvements sociaux (11%),
- 7,5%<sup>7</sup> en cas de sortie au-delà de 8 ans, après un abattement annuel de € 4'600.– pour une personne seule et de € 9'200.– pour un couple soumis à imposition commune

En cas de décès, pour les primes versées après 70 ans, les droits de succession sont appliqués sur la fraction des primes qui excède € 30'500.–. Toute la plus-value du contrat, quel que soit son montant, est exonérée de droit de succession.

## Vous souhaitez mettre en place un contrat d'assurance-vie BCGE Best oflife?

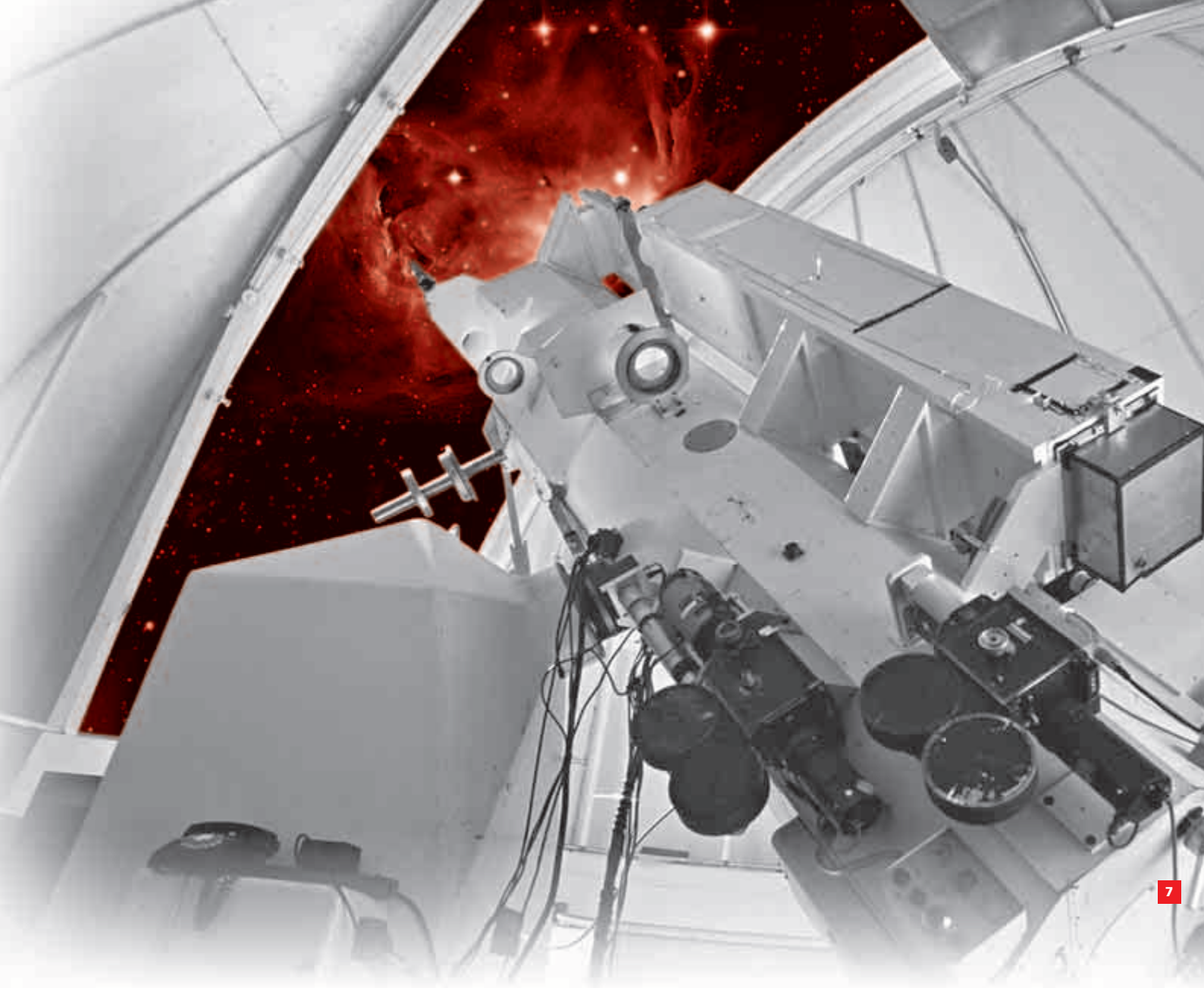
Prenez contact avec un conseiller de la Banque Cantonale de Genève (France) SA pour vous orienter.

L'état de vos avoirs, votre aptitude à accepter un risque et votre horizon de placement seront clairement étudiés afin de vous proposer le Fonds interne qui correspond le mieux à vos besoins personnels avec une répartition adéquate d'actifs monétaires, d'obligations et de fonds de placement en actions, sélectionnés parmi les meilleurs du monde.

<sup>5</sup> Net de frais. La valeur des parts de Fonds interne est susceptible de varier à la hausse ou à la baisse. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'ils peuvent ne pas recouvrer leur capital

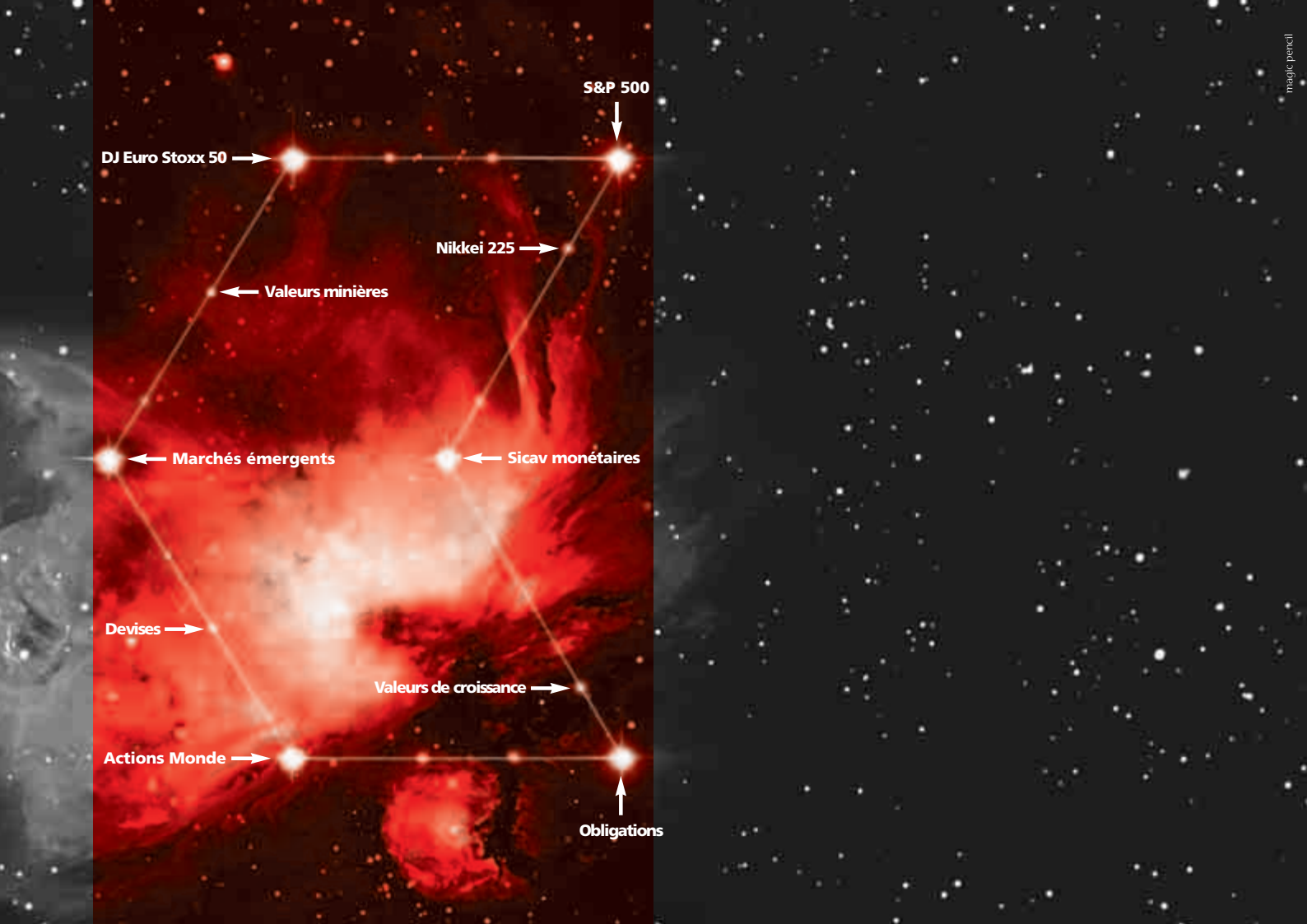
<sup>6</sup> Fiscalité en vigueur au 01/09/2005 en France métropolitaine et dans les DOM

<sup>7</sup> Taux de prélèvement forfaitaire libératoire si le contractant n'a pas choisi l'intégration des plus-values dans son revenu imposable. Les prélèvements sociaux sont effectués en une fois au moment de l'opération de rachat du contrat (contrats multi-supports)



### Informations importantes

Une assurance-vie d'Investlife France, 15 avenue Edouard Belin – 92566 Rueil Malmaison CEDEX SIRET 42L 136 059 00021. BCGE Best oflife peut ne pas convenir à tous les investisseurs et ni la Banque Cantonale de Genève (France) SA ni Investlife France ne garantissent la performance de BCGE Best oflife. La valeur des parts de Fonds interne est susceptible de varier. La performance passée ne constitue pas une indication de la performance future. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'ils peuvent ne pas recouvrer la totalité du capital investi. Nous vous rappelons que les taux d'imposition et les abattements fiscaux peuvent changer et que les fluctuations des taux de change peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements qui comportent une exposition aux devises étrangères. Le prélèvement de frais et de charges sur le capital peut augmenter les revenus disponibles, mais peut réduire proportionnellement la croissance du capital.



### **Banque Cantonale de Genève (France) SA**

20, place Louis Pradel  
69001 Lyon  
Téléphone: 04 72 07 31 50  
E-mail: lyon@bcgef.fr

46, avenue Gambetta  
74000 Annecy  
Téléphone: 04 50 66 03 06  
E-mail: annecy@bcgef.fr

Internet: [www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)



**Banque Cantonale  
de Genève (France) SA**

**Une société du Groupe Banque Cantonale de Genève**